

L'Impartial.

riétaire. { "L'Union fait la Force." }

Tignish, Ile du Prince Edouard, Jeudi le 17 Janvier 1895

SIR JOHN THOMPSON.
ORAISON FUNEBRE PAR
MGR. O'BRIEN.
Mgr. O'Brien, archevêque
d'Halifax, a prononcé une re-
marquable oraison funèbre aux

Plus d'une leçon ressort de
la vie de sir John Thompson,
et nous avons la consolation de
penser que, bien que décédé, il
parle encore un langage qui
nous édifie.
Le merveilleux succès de sa
carrière ne fut pas dû à la ri-

salle située au dessus du maga-
sin Chresman & Bros. Un
grand nombre d'enfants y assis-
taient en compagnie de leurs
parents, et se réjouissaient à la
pensée des étrennes que le
vieux Santa Claus allait leur
apporter.

depuis de leurs blessures et les
chauffeurs seront poursuivis
maintenant pour assassinat.

SCANDALES FINANCIERS
EN FRANCE.

Paris 5—M. Félix Martin

été mise sur pied avec un insigne (la
feuille d'érable et le castor) et une
devise "L'Union fait la force." A Mis-
couche, les délégués adopteront la
même devise mais ils se donneront un
insigne particulier.

De toute évidence, le choix de ces
deux symboles fut étudié par les
membres de la commission du drapeau
et du chant national qui formulèrent
ensuite la proposition suivante,
adoptée à l'unanimité par l'ensemble
des délégués:

Il est proposé et secondé que
l'insigne qui se portera à la
boutonnière aux jours de fêtes,
sera une bandelette de soie bleue
sur laquelle sera frappée une
étoile entourée de rayons. Au-
dessous un vaisseau voguant à

*L'insigne acadien n'a jamais été
rendu populaire. On n'en connaît
qu'un seul exemplaire (page
opposée); il est conservé au Musée
acadien de l'Université de Moncton.
C'est probablement le même qui
apparaît, sur une photo, au veston
du docteur Félix Comeau, président
de la cinquième Convention tenue à
Caraquet en 1905 (ci-contre, à
droite). (Collection des Pères
Eudistes, Archives provinciales du
Nouveau-Brunswick)*

pleines voiles avec le mot *Acadie*
écrit sur son pavillon. La devise
au bas sera: "L'union fait la
force." Le tout couronné d'une
rosette en ruban rouge et blanc.

(*Le Moniteur Acadien*,
le 28 août 1884)

Les Acadiens se sont très peu servis
de l'insigne. En effet, on n'en connaît
qu'un seul exemplaire, conservé au
Musée Acadien de l'Université de
Moncton. De plus, on l'aperçoit sur
une photo du comité exécutif de la
Convention nationale de 1905, tenue

à Caraquet. Sur cette photo de groupe,
seul le président la porte à la bouton-
nière.

La devise, par contre, apparaît un
peu plus souvent. Les Acadiens
l'utilisaient parfois dans les discours
et dans les décors lors de fêtes, de
cérémonies religieuses ou de conven-
tions. *L'Impartial* (1893-1915), le
premier journal de langue française
publié à l'Ile-du-Prince-Edouard,
l'affichait comme sa propre devise.
Aujourd'hui elle est très peu connue
chez les Acadiens comme devise
nationale.

